

COMMUNE DE PENTHEREAZ

Election d'un Syndic du 18 mai 2025 (1er tour)

Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes pour le premier tour de l'élection d'un Syndic était fixé au mardi 22 avril 2025 à 12h. Le bureau électoral a constaté que les deux listes ont été déposées, pour un total de deux candidats, et que ces listes sont conformes à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP).

Conformément aux art. 51 et 64 LEDP (applicables par renvois des art. 88 et 104 al. 2 LEDP), la Scrutatrice Christine Collet du bureau a procédé à un tirage au sort pour attribuer aux listes les numéros d'ordre suivants :

1- Candidat 1 Jérôme Paquot

2- Candidat 2 Laurent Droz-Georget

La Scrutatrice du bureau :



Pour le Bureau électoral



La secrétaire :



Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de cette élection doit être adressée au préfet dans les trois jours :

- dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances ;
- dès la publication du résultat du scrutin visé ou la notification de l'acte mis en cause dans les autres cas.

Penthéréaz, le 22 avril 2025